

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

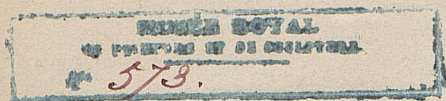
Album royal de Peinture
~~Reproduction~~

N° 573.

Dossier concernant l'autorisation
de pouvoir lithographier l'un des
tableaux de Reubens du musée, demandée
par M. A. Citterini, de Marseille

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

573 M^r Citterini - autorisation de lithographier l'un des tableaux de Reubens.



Bruxelles, le 27 8^{bre} 1856

579

à M^r. Alex. Cittadini
à Marseille
rue Senac. 3

M^r.

Je m'empresse de vous
enfermer en réponse à votre
lettre du 20 de ce mois, que la
Commission administrative du
Musée royal vous a autorisé
à me solliciter à faire litho-
graphier et imprimer un tableau
de l'histoire exposée au Musée
de cette ville, mais elle croit
devoir vous recommander
de confier ce travail à un
artiste de mérite.

Membre. agr., M^r. l'ass.
de son Comité d'histoire.

Le Secrétaire

J. B.



573

Très Honorable Monsieur
Ainsi accordé à Mr. Cottadini
toutes les facilités pour
l'exécution de ce dont il
demande

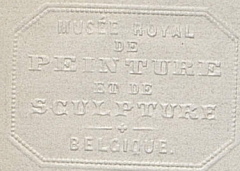
C'est ainsi

F. F. F. F. F.
avec soussigné à Mr. Leroy
par Courrier

le 25 8bre 1886.

Mon cher Monsieur Murey,

M^r. Cittadini, de Marseille
vient de m'adresser la lettre ci-jointe
après de s'en être fait une
autorisation pour lithographier l'œuvre
du Rabbin du Mois, qui n'a
jamais été publié. Je pense,
sans meilleur avis de votre part,
qu'il peut être répondu à cette
personne que vous ne voyez pas
d'inconvénient à ce que sa demande
soit favorablement accueillie.
La réputation du Mois ne peut
que gagner à l'étranger par des
facilités de publication et dès lors
l'administration ne peut manquer
d'accorder toutes les facilités dési-
rables pour l'accomplissement
d'une semblable entreprise.
Peut-être, devrait-on exiger



que le travail soit confié à un
artiste de talent.

Reculez, je vous prie, Messieurs
Cher Monsieur Navez, me donner
un mot de réponse à ce sujet
J'agréer la nouvelle assurance
de mes sentiments les plus affectueux

23 plu 6.

J. B. Piccini

Ceci joint la lettre concernant
le Tableau de M. Castellan
à Rouen - J'en ai écrit à Leroy
pour l'achat.

Marquise le 20, 88e, 50.



Monsieur

Soyez assez bon je vous prie,
de me faire savoir si pour la
publication en lithographie
d'un tableau de Rubens existant
au musée de Brunnelle et qui
n'a jamais été publié si il
faut si je, une permission
spéciale ou bien si l'on peut
en faire la publication librement
et sans aucune demande.

Dans le cas qu'il faille
une autorisation spéciale je vous
prie de vouloir m'indiquer
quelles sont les démarches à
faire.

Je vous prie de vouloir

Je m'accorde un mot de réponse
aussitôt qu'il vous sera possible

Je reste Monsieur votre
très humble serviteur

Alain Cittiadini

sur Senac 3.

Marseille



Marseille, ce 20 ^{8^{bre}} 56

Monsieur

Soyez ayez bon, je vous prie,
de me faire savoir si pour la publication
en lithographie d'un tableau de Rubens
existait un album de Brasseur et qui
n'a jamais été publié et si faut, dirai-je
une permission spéciale, ou bien si
l'on peut en faire la publication libre-
ment et sans inconvénient. — Dans le cas
qu'il faille une autorisation spéciale,
je vous prie de vouloir bien m'indiquer
quelque temps du dimanche à faire.

Je vous prie de vouloir bien
m'accorder un mot de réponse
aussitôt qu'il vous sera possible.

Je reste, Monsieur, votre très
dévoté serviteur.

H. C. G. G. G.

En Senae. 3

a Marseille